



Fin de contrat "pro" gros problème

Par **ju6901**, le **12/06/2012 à 00:30**

Bonjour, je vous contacte car ma maman vient de terminer son contrat de formation au sein d'une entreprise. Elle s'était engagée avant d'obtenir la formation à rester au sein de l'entreprise 6 mois après (ce qui correspond à janvier 2013 car elle remplace depuis 2 ans et demi une femme qui doit revenir en janvier 2013 et qui faisait 11h par semaine. Pendant son contrat elle était à mi-temps mais voulait privilégier sa formation dans le but par la suite de trouver un poste plus gratifiant et à temps plein ! Seulement la direction vient de lui annoncer qu'elle devra rester jusqu'à janvier et fera 11 h par semaine (pas une de plus !) sinon elle remboursera sa formation qui a coûté 19000 euros !! (sachant que l'entreprise a obtenu des aides et la formation lui revient à 9000 euros) Ma mère veut trouver un temps plein et ne pourra pas vivre à 11h par semaine, y a t'il une solution qui pourrait annuler l'engagement ? merci d'avance

Par **pat76**, le **12/06/2012 à 17:57**

Bonjour
Votre maman avait signé un contrat comportant une clause de dédit-formation ?
Son contrat de travail est un CDD et il est indiqué dans son contrat qu'elle remplace une salariée absente ?